

Annonce légale

DATE DE PARUTION 20-11-2022

RÉFÉRENCE L22EJ07225

DÉPARTEMENT DE PARUTION 33

CATÉGORIE CONSTITUTIONS

SUPPORT Echos-Judiciaires.com



Lien de publication

<https://www.echos-judiciaires.com/annonces-legales/l22ej07225/>

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à GUJAN MESTRAS du 04/11/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : ESPRIT FITNESS BASSIN

Siège : 24 Allée Ferdinand de Lesseps, 33470 GUJAN MESTRAS

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 2 000 euros (1 000 euros de numéraire et 1000 euros d'apport en nature)

Objet social : Exploitation d'une salle de sport et de remise en forme.

Exercice du droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité de capital qu'elles représentent.

Chaque action donne droit à une voix.

Transmission des actions - Agrément : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières entre associés est libre.

La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité statuant à la majorité des deux tiers des voix des associés disposant du droit de vote.

Président : Monsieur Rodolphe DUFFILLOL demeurant 36 rue Pontet Lamartine – Résidence le Clos de Pontet – A26 – 33 600 PESSAC, nommé pour une durée illimitée.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

POUR AVIS

Le Président

